IONORAIRES

DISPENSATEUR(S) DE SOINS NON CONVENTIONNE(S)

Titre professionnel particulier : Dentiste Généraliste

Nom: Barbu Mariana

Numéro INAMI: 3-11103-73-001 Numéro BCE: 0849 510 261

Titre professionnel particulier : Dentiste Généraliste

Nom: Iancu Gino

Numéro INAMI: 3-00367-42-001 Numéro BCE: 0783 232 537

Titre professionnel particulier : Dentiste Généraliste

Nom: Aileni Irina Nom: Da Rocha Sara

3-00712-85-010 Numéro INAMI: 3-01285-94-010 0795 693 869 Numéro BCE: 1002 022 965

Modèle d'affiche fixé par le Comité de l'assurance le 11/12/2023

Montants mis à jour le 16/04/2024 ***	Intervention + ticket modérateur + supplément max		Intervention INAMI		À charge du patient		
DESCRIPTION DES SOINS	HONORAIRES MAXIMUMS **		INTERVENTION INAMI	INTERVENTION INAMI (Hors TSB)	TICKET MODERATEUR PATIENT	TICKET MODERATEUR PATIENT (Hors TSB)	SUPPLEMENT PATIENT MAXIMUM
Consultation au cabinet d'un praticien de l'art dentaire, à partir du 19e anniversaire Code nomenclature*: 301011	Assuré ordinaire Bim	€ 50,00€ 30,00	€ 24,00€ 30,00	/ /	€ 6,00€ 0,00	/ /	€ 26,00€ 0,00
Examen buccal préventif jusqu'au 18e anniversaire Code nomenclature*: 371615, 371571	Assuré ordinaire Bim	€ 54,50€ 54,50	€ 54,50€ 54,50	/ /	€ 0,00€ 0,00	/	€ 0,00€ 0,00
Examen buccal annuel du 18e au 19e anniversaire Code nomenclature* : 371593	Assuré ordinaire Bim	₹ 74,50₹ 74,50	₹ 74,50₹ 74,50	/ /	€ 0,00€ 0,00	/	€ 0,00€ 0,00
Examen buccal annuel à partir du 19e anniversaire Code nomenclature* : 301593	Assuré ordinaire Bim	€ 100,00€ 74,50	₹ 70,50₹ 74,50	<i>I</i>	€ 4,00€ 0,00	/	€ 29,50€ 0,00
Obturation(s) de cavité(s) sur 2 faces d'une dent à partir du 19e anniversaire Code nomenclature* : 304393	Assuré ordinaire Bim	€ 110,00€ 56,00	€ 46,50€ 56,00	€ 37,50€ 55,00	€ 9,50€ 0,00	€ 18,50€ 1,00	€ 72,50€ 1,00
Honoraires complémentaires pour l'utilisation de techniques adhésives pour obturation de cavité(s) et/ou restauration, sur dents définitives, à partir du 19e anniversaire, par dent Code nomenclature*: 303590	Assuré ordinaire Bim	€ 20,00€ 14,00	€ 10,50€ 14,00	€ 9,00€ 14,00	€ 3,50€ 0,00	€ 5,00€ 0,00	€ 11,00€ 0,00
Première radiographie intrabuccale de dent ou de groupe de dents sur un même cliché, à partir du 18e anniversaire Code nomenclature * : 307031	Assuré ordinaire Bim	€ 20,00€ 15,50	€ 12,00€ 15,50	€ 10,50€ 15,50	€ 3,50€ 0,00	€ 5,00€ 0,00	€ 9,50€ 0,00

Ce sont les codes de nomenclature pour les patients en soins ambulatoires, les mêmes prestations sont applicables avec un code différent pour les patients hospitalisés.

Non conventionné - Un dispensateur de soins non conventionné peut s'écarter des tarifs de l'INAMI (appliquer des suppléments).

Assuré ordinaire – Bénéficiaire sans intervention majorée

Bim - Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention

Honoraires maximums - Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels .

Intervention INAMI - Partie de l'honoraire que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge.

Ticket modérateur patient - Partie maximale de l'honoraire que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels.

Hors TSB (Trajet de soins buccaux) - Pour certaines prestations, l'intervention dans la part personnelle du patient augmente s'il n'a pas bénéficié de remboursement pour les soins dentaires effectués au cours des deux années civiles précédentes.

Supplément patient - Montant max. qu'un dispensateur de soins facture en plus de l'honoraire INAMI.

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

qui remplissent toutes les conditions de remboursement.

Vous avez le droit d'obtenir toute information quant aux répercussions financières des soins.

Adresse(s) du cabinet : Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle

Numéro de téléphone: 02 524 21 27

Site web (si d'application) : www.topaz-dental.be Adresse e-mail indiquée sur le site Web (pour données administratives

uniquement): topazdental28@gmail.com

Forme juridique : SRL
Assurance RC Pro (nom, adresse, couverture géographique) :

MS Amlin Insurance SE - Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles Adresse du siège social (si personne morale) : Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle Autorités de contrôle compétentes

Visa: SPF Santé publique, Direction générale des professions de santé, Avenue Galilée 5/02, 1210 Bruxelles INAMI: Avenue Galilée 5/01, 1210 Bruxelles Reconnaissance de titre professionnel particulier : Direction de l'Agrément des Prestataires de Soins de Santé (DAPSS), Rue Adolphe Lavallée 1, 1080 Bruxelles

Licence de radiographie dentaire : Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN), Rue du Marquis 1/6a, 1000 Bruxelles

^{**} En cas d'exigences particulières du bénéficiaire, telles que le lieu ou l'heure du traitement, sans qu'il y ait nécessité dentaire ou médicale, l'honoraire maximum demandé peut dépasser les honoraires mentionnés. *** Le dispensateur a l'obligation de mettre à jour l'affiche en fonction des tarifs officiels et/ou des tarifs pratiqués.